

LIGUE POITOU-CHARENTES DE VOILE



CHAMPIONNAT DE LIGUE POITOU-CHARENTES REGLEMENT SPORTIF 2010-2011

1 - COMPETENCES :

La Ligue Poitou-Charentes de Voile

Les comités départementaux de voile.

Séries concernées : Optimist, Dériveurs Solitaires , Dériveurs Doubles, Planches à voile, Catamarans.

Les épreuves du championnat de ligue sont déclarées comme «toutes catégories » (pas de surclassement exigé).

Le championnat se déroule sous l'égide des règles de l'ISAF, de la FFV et du Règlement Sportif Régional

2 - DEFINITIONS ET OBJECTIFS

Il est créé à l'initiative de la ligue POITOU CHARENTES DE VOILE et des représentants des classes, un Championnat de Ligue établi sur un classement individuel permanent des coureurs masculins ou mixtes, et féminins.

Ce classement offre un outil d'évaluation du niveau sportif des coureurs, pour les clubs, pour les comités départementaux de voile et pour la ligue de voile, permettant d'apprécier les progrès de chaque coureur et de définir une politique sportive, depuis le niveau départemental jusqu'au plus haut niveau.

3 - ORGANISATEURS

L'autorité organisatrice de ce Championnat est représentée par une commission composée par :

- le président de la Commission Sportive de la ligue Poitou-Charentes de Voile
- les cadres techniques responsables des séries concernées

- les délégués régionaux. (*Les délégués des associations de classe, peuvent être invités pour les questions relatives aux classes.*)

4 - EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves concernées et prises en compte pour l'établissement de ces classements et l'attribution des trophées sont les épreuves de niveau régional (Grade 5A à **Grade 5C**) définies par le calendrier sportif régional et homologuées par la FFVoile. Le championnat est clôturé lors de la finale régionale disputée sur un week-end.

La finale régionale est comptabilisée dans le classement annuel.

Montant maximum préconisé pour les inscriptions aux régates de Ligue :
de **6 euros** par personnes embarquées par jour.

4.1 - Annulation d'épreuve :

- La décision d'annuler une épreuve sera prise en concertation entre le club, l'arbitre désigné et le cadre référent de ligue.

5 - CATEGORIES D'AGE

Benjamins : nés après 1999 (8 à 11 ans)

Minimes : nés en 1997- 98 - 99 (12 à 14 ans)

Cadets : nés en 1994 – 1995 - 1996 (15 à 17 ans)

Juniors : nés en 1991 – 1992 - 1993 (18 à 20 ans)

Seniors : nés avant 1990 (21 ans et plus)

Master : nés avant 1973

6 – CLASSEMENT :

Les coureurs licenciés hors ligue Poitou-Charentes peuvent participer aux épreuves et apparaissent sur les classements de la régata de ligue et du championnat de ligue. Ils ne peuvent pas prétendre à être récompensés sur le classement final du championnat Poitou-Charentes.

Epreuves prises en compte :

- à partir de 4 épreuves validées, 1 sera retirée.

- à partir de 7 épreuves validées, 2 seront retirées.

Pour être validée pour le championnat de ligue, une régata de ligue devra comporter au moins une manche.

L'ensemble des manches disputées lors de la finale régionale compte pour une épreuve.

Le classement est établi sur la saison sportive du 1er septembre 2010 au 29 mai 2011.

Le championnat est validé à partir de 2 épreuves disputées.

Pour chaque régates, on affecte aux coureurs ou équipages les points suivants :

1^{er} : 1
 2^{ème} : 2
 3^{ème} : 3

Si 35 inscrits ou plus lors d'une des 2 premières régates courues du championnat :

Tout coureur ou équipage inscrit et non classé marque 90 points.

Tout coureur ou équipage manquant sur l'épreuve marque 100 points.

Si moins de 35 inscrits lors des 2 premières régates courues du championnat (et si cela reste compatible avec le nombre d'effectifs inscrits) :

Tout coureur ou équipage inscrit et non classé marque 45 points.

Tout coureur ou équipage manquant sur l'épreuve marque 50 points.

En double, si un changement d'équipage a eu lieu au cours de la saison, seuls les points effectués avec l'équipage existant lors de la remise des trophées seront pris en compte.

Ex-aquo : la règle ISAF s'applique

Dispositif « Jeune Arbitre » : voir annexe Dispositif « **JEUNE ARBITRE** »

6-1 CLASSEMENT CLUBS :

Planche A Voile : Le classement s'obtient par le cumul des places obtenues par

- les 3 meilleurs coureurs en division 2,
- les 2 meilleurs coureurs en BIC 293 division 1,
- le meilleur coureur en Racebord ou en Funboard.
- Si un club n'a pas de nombre de coureur classé suffisant dans un des support, il comptabilisera le nombre de place obtenue par le dernier classé au classement général plus 1 point.

Catamarans : IL est calculé sur les 3 meilleurs des coureurs pour la série catamaran dont 1 minimum en série Tyka.

Si un club n'a pas de bateau classé sur ce support il comptabilisera le nombre de place obtenue par le dernier classé plus 1 point.

Dériveurs : Le classement s'obtient par le cumul des places obtenues par les trois meilleurs coureurs du club parmi les supports suivant : Optimist Benjamin, Optimist Minime, 420, Inter séries Solitaire. Au maximum prise en compte de 2 coureurs sur un même support.

7 – DEFINITIONS DES SERIES, DES SUPPORTS ET DES TITRES DU CHAMPIONNAT POITOU-CHARENTES :

SERIE	SUPPORT (1)	TITRE DECERNES (2) (catégorie)
OPTIMIST	OPTIMIST Minine OPTIMIST Benjamin	Masculin - Féminine Catégorie d'âge OPTIMIST DIVISION 2
PLANCHE A VOILE	DIVISION 2 BIC 293 RACEBOARD FUNBOARD	Masculin - Féminin (3) Catégorie d'âge (4) BIC 293 OPEN
DERIVEURS DOUBLES	INTERSERIES	420 29er 505 470 Masculin – Féminine (3) Catégorie d'âge (4)
DERIVEURS SOLITAIRE	INTERSERIES	RADIAL OPEN RADIAL STANDARD EUROPE Masculin – Féminine (3) Catégorie d'âge (4)
CATAMARANS	TYKA INTER SERIES	TYKA OPEN KL 15.5 HC16/SL 16 FORMULE 18 INC Masculin – Féminine (3) Catégorie d'âge (4)

(1) Les classements généraux " scratch " du championnat de ligue ne sont établis que si il y a un minimum de 5 embarcations.

(2) Les titres ne sont décernés que si il y a un minimum de 5 embarcations qui ont participé à au moins 60% des épreuves disputées. Les classements par supports serviront de base pour la désignation des titres décernés après extraction (sans recalcul des points **sauf pour les Catamarans**).

Les catégories d'âge sont définies dans les annexes par série.

Si moins de 5 féminines classés, le classement masculin devient un classement mixte.

(3) Des titres féminines par catégorie d'âge seront désignés uniquement si il y a un minimum de 5 filles pour chaque catégorie d'âge.

(4) Catégories d'âge : si la catégorie d'âge inférieure n'est pas ouverte, les coureurs concernés sont intégrés dans la catégorie d'âge supérieure sauf pour les planches à voile division 2.

8 – CHAMPIONNAT DE LIGUE 2010/2011

Les résultats seront diffusés à l'issue de la dernière régates de ligue **le dimanche 29 mai 2011** réunissant toutes les séries concernées.

La proclamation des résultats sera l'occasion d'une manifestation particulière (animations, remise de prix...) en présence des partenaires et des autorités locales et régionales **le dimanche 29 mai 2011**.

Chaque délégué de classe réalisera le classement du championnat de Ligue de sa série et l'annoncera le jour de la finale

9- BONNE CONDUITE SPORTIVE

Il est rappelé à chaque coureur qu'il doit se comporter en « bon sportif » pendant les régates. **Toute mauvaise conduite pourra être sanctionnée conformément à la règle en vigueur.**

10- DROIT D'IMAGE :

Les participants aux épreuves du championnat de ligue, acceptent et autorisent à titre gratuit la production, l'utilisation et la diffusion des prises des photographies par les organisateurs.

11 - SECURITE JAUGE

Toute embarcation devant participer à une épreuve de ligue devra obligatoirement être en conformité avec les règles de classe au niveau de la sécurité. Des dérogations pourront être accordées pour le reste (voir annexes).

Le gilet de sécurité sera obligatoire sauf pour les planches à voile à discrétion du comité de course.

Un Club qui déplace plus de 6 coureurs sur une épreuve de ligue, l'entraîneur ou l'accompagnateur doit venir avec un bateau de sécurité et une VHF. L'entraîneur ou l'accompagnateur est intégré au dispositif de sécurité de l'épreuve.

12- CONTESTATIONS ET LITIGES

Sur les lieux des régates, le Délégué Régional de la SERIE est chargé de l'application du présent règlement et pourra statuer en cas de litige.

Toute contestation sur les décisions que ce dernier serait amené à prendre devra être adressée par écrit au Président de la Commission sportive de la Ligue POITOU-CHARENTES. Dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la contestation écrite, celui-ci réunira la commission chargée de l'application du présent règlement et il apportera une réponse écrite, après décision de cette Commission.

13 – DEROULEMENT D'UNE REGATE DUREE , NOMBRE DE COURSES ET PARCOURS : Préconisations

Type parcours : voir annexes

La durée de la manche sera d'environ de 30' pour le premier

Durée temps passé sur l'eau :

Si possible : 4 H maxi pour les ronds B et D2 et les Benjamins

5 H. pour les Minimés

6 H maxi pour les autres.

Le nombre de courses : voir I .C Type par support.

14 – ACCOMPAGNEMENT DES COUREURS SUR L'EAU :

Les entraîneurs (pour l'ensemble des supports) ont la possibilité, pendant le déroulement des courses, d'apporter des conseils ou assistance aux coureurs qui se trouvent en dernière partie de classement ou en difficulté, sans pour autant favoriser leur classement au regard des autres.

15 – SELECTION CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS :

Voir annexes.

CHAMPIONNAT REGIONAL POITOU-CHARENTES

REGLEMENT SPORTIF 2010-2011

ANNEXE SOLITAIRE

1 Déroulement d'une épreuve :

Nombres de courses maximum à courir par journée de régata : 6

Un départ unique pour l'ensemble des séries solitaires (Europe, Laser 4.7, Radial, Standard, Finn....)

La cotisation des classes n'est pas obligatoire pour les épreuves du championnat de ligue.

2 Type de parcours :

Plusieurs types de parcours sont possibles de telle sorte que la manche dure environ de 30' pour le premier. Une exception pour les parcours type Raid.

- Parcours Type TRAPEZE.
- Parcours Type TRIANGLE.
- Parcours Type BANANE.
- Parcours Type RAID.
- Autres

3 Définition des catégories :

Laser Radial Open :

Concerne les catégories d'âge suivante né(e) entre 1999 et 1994

Permet au coureur de choisir son gréement en rapport avec les conditions météo.

Matériel : choix gréement entre 4.7 et Radial. Matériel Laser et compatible dans le respect de l'esprit de la série.

Laser Radial :

Concerne les catégories d'âge à partir de Cadet(te)

Matériel : gréement uniquement Radial. Matériel Laser et compatible dans le respect de l'esprit de la série.

Laser Standard :

Matériel : gréement uniquement Standard. Matériel Laser et compatible dans le respect de l'esprit de la série.

4 Classement de l'épreuve:

Le club organisateur doit récompenser les premiers de chaque support.

Le club doit récompensé le premier de chaque catégorie si plus de 5 classés.

5-CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS :

Seules les épreuves qui se dérouleront entre Février et le 1^{er} Juin 2011 seront prises en compte.

Voir règlement sportif de sélection aux championnats de France 2011 sur Quotas de Ligue

ANNEXE DOUBLES

1 DEROULEMENT D'UNE EPREUVE :

Nombre de courses maximum à courir par journée de régates : 6

Un départ unique pour l'ensemble des séries doubles (420 compétition et école, 29er, 505 , 470 , Philéas ...)

Dans le cas où les doubles seraient peu nombreux et que les conditions de navigation soient clémentes, ils peuvent prendre le départ avec les solitaires.

La cotisation de classe n'est pas obligatoire pour les épreuves du championnat.

2 TYPE DE PARCOURS :

Plusieurs types de parcours sont possibles. Cette course doit être réalisée en 30 minutes environ pour le premier. Une exception pour les parcours type Raid.

- Parcours Type TRAPEZE.
- Parcours Type TRIANGLE.
- Parcours Type BANANE.
- Parcours Type RAID.
- Autres.

3 CLASSEMENT DE L'EPREUVE:

Le club organisateur doit récompenser les premiers de chaque support.

Le club peut récompenser le premier de chaque catégorie.

4 DEFINITION DES CATEGORIES :

Concerne les catégories d'âge cadet(e), junior, senior et master.

420 école : l'équipage peut choisir ou non d'être membre de l'association de la classe nationale (UNIQUA).

Autres catégories voir règle de classes.

5- Sélection au CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS 2011 :

Seules les épreuves qui se dérouleront entre Février et Mai 2011 seront prises en compte.

Voir règlement sportif de sélection aux championnats de France 2011 sur Quotas de Ligue

CHAMPIONNAT REGIONAL POITOU-CHARENTES REGLEMENT
SPORTIF 2010-2011

ANNEXE PLANCHE A VOILE

1 DIVISION 2 D2

Concerne les coureurs nés(e) après 1993. Pas de distinction dans les catégories d'âge.

On laisse à l'appréciation des entraîneurs et des responsables fédéraux de l'activité la possibilité de s'inscrire en D1 ou D2. Les planchistes ayant participé à deux régates en D1 ne pourront plus courir en D2 Pour chaque épreuve, l'organisateur établit un classement général, et une extraction si 5 filles.

- Flotteur

Tous les flotteurs que l'on peut trouver dans les écoles

- Gréement

Le gréement libre, voile inférieure ou égale à 6.8m²

2 BIC 293 OD

MINIME : nés en 1997-98-99

Flotteur et aileron

Monotype Bic Techno 293 OD selon jauge nationale.

Gréement

Voile de 6.8m² maxi, 2 cambers maxi

Mât libre. Wishbone libre (sans carbone). Palans autorisés

ESPOIR : nés entre 1996 et 1991 inclus

Flotteur

Monotype Bic Techno 293 OD selon jauge nationale.

Gréement

Voile de 7.8m² maxi, 2 cambers maxi

Mât libre. Wishbone libre (sans carbone). Palans autorisés

OPEN : (possibilité de licence à la journée)

Concerne les catégories d'âge : sénior et master (35ans et +).

Flotteur et aileron

Monotype Bic Techno 293 OD selon jauge nationale.

Gréement

Voile de 7.8m² maxi, 2 cambers maxi

Mât libre. Wishbone libre (sans carbone). Palans autorisés

3 RACEBOARD

Concerne les catégories d'âge : junior, senior, master.

JUNIOR : 1991/92 et 93

Hybrid Raceboard et RSX selon la labellisation FFV

Gréement

Hybrides : voile 8,5m² maxi

SENIORS : 1973 à 1990 Masters : 35 ans et +

Raceboard ancienne et nouvelle génération.

Gréements

RaceBoard : maxi 8,5m² pour les femmes et 9,5m² pour les hommes

4 FUNBOARD

Concerne les catégories d'âge : junior, sénior, master.

JUNIOR :

Formula Windsurfing ou Flotteur de slalom

Gréement

Funboard : Voile de 11m² maxi

SENIORS et Masters

Formula Windsurfing ou Flotteur de slalom

Gréements : libre

Les palans d'écoute et d'amure sont autorisés

- Pour l'ensemble des catégories d'âge, possibilité de naviguer avec le matériel de la catégorie d'âge inférieure.

IDENTIFICATION

BIC 293 OD, RACEBOARD ET FUNBOARD : numéros selon prescriptions FFV

Flammes de couleur jaune pour les minimes et rose pour les filles.

DIVISION 2 : Lycra

CLASSEMENT DE L'EPREUVE:

Le club organisateur doit récompenser les premiers de chaque support voir le premier de chaque catégorie. Appeler les 3 premiers garçons et filles D1/D2.

QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES ET GLISSE :

Voir règlement sportif de sélection aux championnats de France 2011 sur Quotas de

Ligue

PARCOURS : Durée d'une course environ 30' pour le premier

Plusieurs types de parcours sont possibles : Trapèze – Triangle – Banane – Slalom – Raid – Autres (tous types autorisés).

CHAMPIONNAT REGIONAL POITOU-CHARENTES REGLEMENT SPORTIF 2010 – 2011

ANNEXE CATAMARAN

1-EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves concernées et prises en compte pour l'établissement de ces classements et l'attribution des trophées, sont les épreuves de niveau régional sélectives de ligue (SL) définies par le calendrier sportif régional 2009/2010, et homologuées par la FFVoile. Il est prévu 6 épreuves sélectives de ligue au cours de la saison sportive.

2-CATEGORIES ET NIVEAUX CONCERNES

Benjamins : l'ensemble des coureurs en TYKA nés en 2002 - 2001-2000

Minimes : l'ensemble des coureurs en TYKA nés en 1999 - 1998-1997

Cadets : l'ensemble des coureurs en 15.5 , nés en 1996 - 1995-1994

Juniors : l'ensemble des coureurs en Hobie Cat 16 jeunes (spi) et ou SL16 nés en 1993 - 1992-1991

Seniors : l'ensemble des coureurs en inter série, nés avant 1991

3-SELECTION AUX CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE 2011 :

La Commission Catamaran se réserve la possibilité de ne pas accepter cette sélection en fonction du niveau des équipages pour des raisons de sécurité sur le championnat de France 2011

La sélection, après validation par la FFVoile, s'effectuera selon le nombre de places disponibles par série, dans l'ordre du classement établi par le cumul des points obtenus sur les 4 ligues du printemps + la SIL à St Georges Voile moins une.

4- CLASSEMENTS D'UNE EPREUVE

Un classement spécifique TYKA sera effectué lors de chaque épreuve.

Un classement spécifique 15.5 sera effectué lors de chaque épreuve.

Un classement INTERSERIE sera effectué donnant lieu à chaque fois à une extraction pour les catégories Hobie cat 16 jeunes, SL 16 si cinq équipages minimum.

5- TITRES DECERNES

A l'issue de la dernière régates de la saison sportive, le cumul des points obtenus par chaque équipage (sans distinction barreur/ équipier) selon les règles suivantes :

- les 2 ligues d'automne + 3 régates de printemps + la finale régionale moins une .

- Les régates sont ouvertes à toutes les catégories d'âge, mais les titres régionaux et les qualifications aux championnats de France s'effectueront selon les catégories FFVoile (si 5 classés par catégorie et 5 classées en Féminine) :

L'équipage en TYKA, ayant participé à au moins l'une des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN TYKA**

BENJAMINS/MINIMES MASCULIN ET MIXTE ou FEMININ

L'équipage en 15.5 Cadet, ayant participé à au moins l'une des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN CATAMARAN CADET OU CADETTE**

L'équipage en Hobie Cat 16 jeunes (spi) et ou SL16 Junior, ayant participé à au moins à 60% des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN CATAMARAN JUNIOR OU JUNIOR FEMININ.**

L'équipage en Formule 18, ayant participé à au moins à 60% des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré CHAMPION DE LIGUE en FORMULE 18. Dans le cas où 5 équipages sont classés par série (annexe générale)

L'équipage en catamaran intersérie, ayant participé à au moins l'une des régates de la saison, et ayant obtenu le plus petit total de points, est déclaré **CHAMPION DE LIGUE EN CATAMARAN INTERSERIE OU INTERSERIE FEMININ.** Dans le cas où 5 équipages sont classés par série (annexe générale)

6- CLASSEMENT DES CLUBS

Il sera calculé sur les 3 meilleurs résultats des coureurs pour la série catamaran dont 1 minimum en série Tyka.

7- DEROULEMENT D'UNE EPREUVE - PRECONISATION de PARCOURS

Afin de faciliter le déroulement d'une épreuve, le club organisateur devra définir dans les instructions de course :

- Un départ séparé pour les TYKA et en premier (afin de faciliter la visibilité des bouées)

- Un parcours spécifique pour les TYKA, le club devra choisir parmi ces deux options : Une bouée de près (distincte des autres marques) avec un dog leg intermédiaire réduit de 1/3 par rapport aux autres Faire un seul tour contre deux pour les autres séries

CHAMPIONNAT REGIONAL POITOU-CHARENTES

REGLEMENT SPORTIF 2010 - 2011

ANNEXE OPTIMIST

Les présentes dispositions complètent les règlements nationaux de PROMOTION OPTIMIST.

1 - DEFINITIONS :

EQUIPE D1 ET EQUIPE D2

L'ensemble des coureurs MINIMES et CADETS en OPTIMIST participant aux épreuves sélectives de Ligue (SL) en POITOU-CHARENTES est réparti en deux équipes D1 et D2.

L'EQUIPE D1 rassemble les coureurs de niveau REGIONAL.

L'EQUIPE D2 rassemble les coureurs de niveau DEPARTEMENTAL.

Toute régates de Ligue (SL) pour laquelle le nombre total de participants est supérieur à 60 coureurs, pourra être courue sur deux parcours ou deux départs distincts.

2 - AFFECTATION DES COUREURS

2.1. - L'affectation des coureurs minimales entre les équipes D1 et D2, est établi par la Commission Sportive de la série. Les groupes D1 et D2 seront dissociés uniquement à partir de 5 coureurs classés. Une seule équipe sera établie pour le groupe benjamin.

2.2. - Modalités d'affectation

En début de saison sportive, lors de la première régates de ligue, les coureurs ayant participé à au moins trois épreuves du niveau régional (SL) au cours de l'année sportive 2009-2010, sont affectés en équipe D1. Les autres coureurs, sont affectés en équipe D2. Sauf décision contraire de la commission sportive de la série ces affectations seront valables pour l'ensemble de la saison sportive.

La Commission d'affectation mentionnée ci-dessus se réserve la possibilité d'adapter cette règle en cours d'année, notamment pour obtenir des groupes équilibrés en nombre et en niveau.

. Tout coureur ayant couru dans une équipe différente à celle dans laquelle il a été affecté, sera obligatoirement disqualifié.

. Un coureur absent lors d'une régates sera obligatoirement affecté, lors de la régates suivante dans l'équipe où il aurait dû courir précédemment.

. Un coureur participant pour la première fois à une régates dans la ligue POITOU-CHARENTES est affecté dans l'équipe D2 sauf justification de résultats dans une autre Ligue.

La liste des coureurs qualifiés pour les épreuves de niveau supérieur (SIL et SN), calculée selon les dispositions des règlements sportifs nationaux de PROMOTION OPTIMIST et de la F.F.Voile est, dans la mesure du possible, publiée une semaine avant l'épreuve.

3 - CLASSEMENTS

A l'occasion de chaque régates de Ligue (SL), des classements séparés sont établis selon les règles de l'ISAF; pour chaque catégorie : Minimes et Benjamins. Le classement dans la catégorie minime regroupera les coureurs de chaque équipe D1 et D2, le premier du groupe D2 étant classé derrière le dernier du groupe D1.

4 - CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL DES COUREURS

Le calcul des points obtenus par chaque coureur classé dans une épreuve est établi par la F.F.Voile et par le responsable informatique de la série pour diffusion sur le site de la Ligue.

5 - INSCRIPTIONS

5.1. - Timbre POP

Chaque coureur de l'équipe D1 doit être en possession du timbre de classe justifiant de son adhésion pour l'année sportive en cours, cette validité étant prolongée jusqu'à la fin de l'année civile.

Chaque coureur de l'équipe D2 est autorisé à participer aux régates d'une demi-saison sportive sans acquitter la cotisation de la classe, mais devra être obligatoirement en possession du timbre justifiant de son adhésion pour la demi-saison suivante.

5.2. - Bateaux non conformes à la Jauge

Les coureurs participant aux régates de ligue, (SL) avec des coques non conformes à la Jauge, sont autorisés à courir, à condition d'avoir l'équipement de sécurité défini par la classe et seront classés dans le Groupe D2.

En cas de litige, et si ces règles ne sont pas respectées, le coureur sera disqualifié sans instruction.

6 - CATEGORIES D AGES :

Voir règlement championnat ligue tronc commun.

8 - PARCOURS :

Plusieurs types de parcours sont possibles de telle sorte que la manche dure environ de 30 minutes pour le premier. Une exception pour les parcours type Raid.

- Parcours Type TRAPEZE.

- Parcours Type TRIANGLE.

- Parcours Type BANANE.

- Parcours Type RAID.

- Autres.

9 - SELECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Voir règlement sportif de sélection aux championnats de France 2011 sur Quotas de Ligue